



07 OCT. 2010

EXTRAIT DU REGISTRE N° ..... / IDV  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
24 septembre 2010

Date d'affichage

Date de séance  
17 septembre 2010

L'an deux mille dix, et le vendredi vingt quatre septembre à huit heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers		Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration
En exercice	35	TUMAHAI Ronald	X		
Présents	21	ROHI Laurent		X	
Procurations	10	POMMIER Aitu	X		
Votants	31	BARFF Oscar	X		
Pour	31	TURQUEM née TUPAI Sandrine		X	ARO Dylma
Contre	0	ARO Dylma	X		
Abstention	0	SALEM née STEIN Marie-Thérèse	X		
		TEPAVA Wilhelm	X		
		BLANCHARD Moana	X		
		HARUA née TEHETIA Monette	X		
		MANEA Tania	X		
		TEISSIER née PAHOA Berthe		X	TEIKIAVAITOUA C.
		VILLERET née LY WA UT Clothilde	X		
		TAEA Louis	X		
		LEVAUDI Franck		X	
		NATUA née FULLER Hélène		X	TAEA Louis
		RICHERD née BAMBRIDGE Bellinda	X		
		CHING Yves		X	
		TEIKIAVAITOUA née ARAPA Chantal	X		
		VAN BASTOLAER Gustave	X		
		AH LO Victor		X	ATAE Layana
		RUA Antoine	X		
		LISSANT Simplicio		X	MANEA Tania
		TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X		
		MAITI Mareta		X	TEURU Marie-Rose
		TUMAHAI Hina	X		
		ATAE Layana	X		
		BERTHOLON Nicolas		X	
		ATENI née TAPARE Marie	X		
		BOOSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia		X	ATENI Marie
		MARAMA née TEFAAFANA Claire		X	HONG Madeleine
		CRIDLAND Johnes		X	HOWELL Patrick
		HOWELL Patrick	X		
		TETARIA Charles		X	TEPAVA Wilhelm
		HONG née THOMPSON Madeleine	X		

**OBJET :**

Délibération approuvant le projet et le plan de financement d'un véhicule pour la capture d'animaux dangereux, malades et errants

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUNAAUIA

- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, modifiée par la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 rendant applicable les dispositions du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU le dossier technique du projet d'acquisition d'un véhicule pour la brigade verte de Punaauia transmis à Monsieur le chef de la subdivision administrative des Iles du vent par lettre en date du 25 juin 2010 ;
- VU la lettre n° 1433 HC/IDV du 15 juillet 2010 proposant un financement de l'opération au titre de la dotation globale d'équipement ;
- VU les inscriptions budgétaires ;
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ;
- En sa séance du 24 septembre 2010 ;

### ADOPTE

**Article 1** – Sont approuvés le projet et le plan de financement pour l'acquisition d'un véhicule pour la capture d'animaux dangereux malades et errants comme suit :

DGE – Etat (20%)	557.820
Commune (80%)	2.231.280
<b>Total</b>	<b>2.789.100 TTC</b>

**Article 2** – Le Maire est autorisé à signer la convention de financement et tout acte relatif à la bonne exécution de ladite opération.

**Article 3** – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 4** – Le Maire et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en publication le :  
7 - OCT - 2010  
et publication, affichage ou  
notification le :  
06 - OCT - 2010  
Pour le Maire  
Le 2<sup>ème</sup> adjoint  
R. TUMAHAI  
A. POMMIER

Fait et délibéré le 24 septembre 2010

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Pour le Maire absent  
Le 2<sup>ème</sup> adjoint  
Aitu POMMIER